



Réactions à l'annonce de la hausse des prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 25 septembre 2003

Selon l'AFP, cette hausse interviendrait « courant 2004 », à hauteur de 800 millions d'euros de recettes, afin de financer la lutte contre le cancer. « Les conditions sont encore en discussion, car nous faisons toujours tout en concertation avec les fabricants de cigarettes », précisait le ministre de la Santé à l'agence. Interrogé sur les effets de la hausse des taxes sur le tabac intervenue au 1er janvier 2003, le ministre a déclaré que « notre augmentation (décidée) l'année dernière s'est accompagnée d'une baisse de 8 à 9% de la consommation » cette année, qualifiant ces chiffres de « premier succès ». Selon une étude de British American Tobacco (BAT), le pourcentage de fumeurs au sein de la population a baissé de 1% entre août 2002 et août 2003. Cela représente une baisse de consommation de 2,2 milliards de cigarettes sur les 8 premiers mois de 2003. Or, les ventes des buralistes ont diminué de 4,5 milliards sur cette période pour qui la moitié de la baisse officielle des ventes s'est reportée sur la contrebande ou les ventes transfrontalières.

Dans France Soir, le professeur Gilbert Lagrue, tabacologue approuve la nouvelle augmentation des prix du tabac. Une hausse spectaculaire programmée en deux étapes : 18 à 20% le 20 octobre et de nouveau 20% le 1er janvier 2004. « Ces mesures seront sûrement dissuasives. Mais d'un point de vue santé publique, tout miser sur elles est un leurre. » L'urgence serait plutôt « de former tous les généralistes à la médecine tabagique ou de rendre plus accessible la consultation des tabacologues. » Pour le professeur Lagrue, 25 à 30% des gros fumeurs « achèteront à n'importe quel prix » et ils « pourraient passer aux cigarettes roulées, qui reviennent moins chères, mais qui sont plus dangereuses. » Le but des mesures gouvernementales, poursuit le journal, est de trouver à terme 260 à 300 millions d'euros. « Encore faudrait-il être sûr que l'augmentation des recettes fiscales ne passe pas dans l'escarcelle des trafiquants », continue t'il et de rappeler au journal que l'augmentation du prix du tabac n'est pas synonyme de chute de la consommation : « en Grande-Bretagne où les prix sont très élevés, la contrebande atteint un taux d'au moins 25% des ventes. »

Pour protester contre l'impact des mesures anti-tabac, les buralistes de Paris et d'Ile-de-France ont annoncé qu'ils manifesteront vendredi après-midi devant le ministère de la Santé. Ils soulignent à l'AFP que ces mesures menacent « le devenir de leur profession », « très malmenée ces derniers mois, avec des augmentations successives des prix du tabac, des messages sanitaires inacceptables, le développement de la contrebande de cigarettes et l'insécurité grandissante dans le réseau ».